

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21  
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE  
208<sup>EME</sup> REUNION  
9 NOVEMBRE 2009  
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR(CCVIII)

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 208<sup>ème</sup> réunion tenue le 9 novembre 2009, a eu un échange de vues avec une délégation de la Commission des Nations unies pour la consolidation de la paix (UNPBC), conduite par l'Ambassadeur Heraldo Muñoz, Représentant permanent du Chili, sur les voies et moyens de renforcer les efforts de consolidation de la paix en Afrique et de raffermir les relations entre le CPS et l'UNPBC.

Le Conseil a rappelé sa 114<sup>ème</sup> réunion tenue le 10 mars 2008, au cours de laquelle il a entendu une communication de Mme Carolyn McAskie, sous Secrétaire générale des Nations unies chargée de l'appui à la consolidation de la paix, sur l'architecture des Nations unies pour la consolidation de la paix.

Le Conseil a également rappelé sa 98<sup>ème</sup> réunion tenue le 8 novembre 2007, sur la coopération entre l'UA et les Nations unies en matière de consolidation de la paix, de reconstruction et développement post conflit, et à cet égard, a réitéré ses encouragements à la Commission à poursuivre et à intensifier ses efforts afin de contribuer efficacement à la consolidation de la paix en Afrique et à la reconstruction des pays émergents de conflits. Le Conseil a aussi souligné l'importance du Cadre d'Action de l'UA pour la reconstruction et le développement post-conflit, adopté par le Conseil exécutif à Banjul, en juin 2006, et à ce sujet, a souligné la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'UA et les Nations unies et en a appelé aux Nations Unies et à ses organes compétents à apporter l'appui nécessaire à cette fin.

Le Conseil a exprimé sa satisfaction pour les efforts déployés par la Commission pour la consolidation de la paix des Nations unies, notamment l'intérêt particulier qu'elle a accordé aux pays africains sortant de conflit, à savoir le Burundi, la République centrafricaine, la Sierra Leone et la Guinée Bissau, et l'a encouragé à envisager d'étendre ses activités à d'autres pays africains en situation de post-conflit afin d'accroître sa contribution à l'avancement du partenariat UA-ONU dans le domaine de la promotion de la paix, de la sécurité et du développement.

Le Conseil attend avec intérêt la tenue de consultations régulières visant à renforcer les synergies entre les deux organisations et à approfondir la collaboration dans le domaine de la reconstruction post-conflit en vue, entre autres, de contribuer à un examen approfondi, en 2010, de la méthodologie et des réalisations de la Commission pour la consolidation de la paix et au développement d'une coopération et coordination entre l'UA et l'ONU orientée vers l'action dans le domaine de la reconstruction post-conflit et de la consolidation de la paix.

**Addis-Abeba, le 9 Novembre 2009**

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Peace and Security Collection

---

2009

# Press Statement

African Union Commission

Peace and Security

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/2360>

*Downloaded from African Union Common Repository*